

# Informations produit

## basées sur le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 07.07.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.07.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
  - Nom du produit: **WR2, E3® (La17Y0,8Zr0,8)**
  - 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
  - Catégorie du produit
  - Emploi de la substance / de la préparation
  - 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - Producteur/fournisseur:
  - Service chargé des renseignements:
  - 1.4 Numéro d'appel d'urgence
- Rien de connu
- Produit conforme à l'article 3, point 3, du règlement REACH.  
Les classifications ci-dessous, fournies à titre informatif uniquement, présentent la classe de la matière première.
- Électrode non fusible pour procédure de soudage TIG ; électrode pour la technologie d'éclairage ; électrode pour le soudage plasma, le coupage plasma, la pulvérisation plasma (pulvérisation thermique) ; cathode d'émission pour tubes électroniques
- Alexander BINZEL  
Schweisstechnik GmbH & Co.KG  
Postfach 10 01 53 / D-35331 Giessen  
Tel.: +49 (0) 6408 / 59-0  
Fax: +49 (0) 6408 / 59-191  
Mail: technischedokumentation@binzel-abicor.com
- Technical Documentation
- Pour les produits, aucun enregistrement n'est requis auprès des services d'urgence anti-poison. En cas d'incident, contactez le service d'appel d'urgence national.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
  - 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
  - Pictogrammes de danger
  - Mention d'avertissement
  - Mentions de danger
  - 2.3 Autres dangers
  - Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - PBT:
  - vPvB:
- Produit conforme à l'article 3, point 3, du règlement REACH.  
Les classifications ci-dessous, fournies à titre informatif uniquement, présentent la classe de la matière première.
- Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- néant
- néant
- néant
- néant
- Non applicable.
- Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
  - Description:
  - Composants dangereux:
  - Indications complémentaires:
- Produit conforme à l'article 3, point 3, du règlement REACH.  
Les classifications ci-dessous, fournies à titre informatif uniquement, présentent la classe de la matière première.
- néant
- Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
  - Remarques générales:
  - Après inhalation:
  - Après contact avec la peau:
  - Après contact avec les yeux:
- Aucune mesure particulière n'est requise.  
Ne pas laisser les sujets sans surveillance.  
Autoprotection du secouriste d'urgence.  
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.  
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas de symptômes prendre un traitement médical
- Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Protéger l'oeil intact.

(suite page 2)

# Informations produit

## basées sur le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 07.07.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.07.2023

Nom du produit: **WR2, E3, La17Y0,8Zr0,8**

(suite de la page 1)

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Sable  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Monoxyde de carbone (CO)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classification particulière(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

(suite page 3)

# Informations produit

## basées sur le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 07.07.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.07.2023

Nom du produit: **WR2, E3, La17Y0,8Zr0,8**

(suite de la page 2)

- **Protection des mains:** Gants en cuir
- **Matériau des gants** Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants** Entfällt
- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:** Entfällt

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### - 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Indications générales**
- **État physique** Solide
- **Couleur:** Selon désignation produit
- **Odeur:** Inodore
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** Non déterminé.
- **Inflammabilité** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **Inférieure:** Non déterminé.
- **Supérieure:** Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **pH** Non applicable.
- **Viscosité:** Non applicable.
- **Viscosité cinématique** Non déterminé.
- **Dynamique:** Non applicable.
- **Solubilité**
- **l'eau:** Insoluble
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité:** Non déterminée.
- **Densité relative** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non déterminé.
- **Caractéristiques des particules** Voir point 3.

#### - 9.2 Autres informations

- **Aspect:**
- **Forme:** Solide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**
- **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Changement d'état**
- **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

#### - Informations concernant les classes de danger physique

- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant

(suite page 4)



# Informations produit

## basées sur le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 07.07.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.07.2023

Nom du produit: **WR2, E3, La17Y0,8Zr0,8**

(suite de la page 4)

- Catalogue européen des déchets

12 01 13 | déchets de soudure

- Emballages non nettoyés:

- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- Classe

- 14.4 Groupe d'emballage

- ADR, IMDG, IATA néant

- 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

- "Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées -

ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique:

Technical Documentation

- Date de la version précédente:

21.04.2023

- Numéro de la version précédente:

1

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 6)

# Informations produit

## basées sur le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 07.07.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.07.2023

**Nom du produit: WR2, E3, La17Y0,8Zr0,8**

(suite de la page 5)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- [www.echa.europa.eu](http://www.echa.europa.eu)- [www.baua.de](http://www.baua.de)

IFA: Institute für Occupational Safety and Health of the German Social Accident Insurance:

- [www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp](http://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp)- [www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-dnel-liste](http://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-dnel-liste)**- Sources****- \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR